



AMIANTE DANS LES ÉTABLISSEMENTS : UN DANGER AVÉRÉ !

IL FAUT EN FINIR AVEC L'AMIANTE !

Depuis de nombreuses années, la Fédération Force Ouvrière de l'Enseignement (FNEC-FP-FO) ne cesse d'alerter l'Administration concernant la présence d'amiante dans les établissements scolaires (l'amiante est interdit dans les constructions depuis 1997). Force Ouvrière revendique la mise en place d'un **plan de désamiantage**, et que les personnels exposés à l'amiante, y compris ceux partis à la retraite, puissent bénéficier d'un **suivi médical sérieux**.

Lors de la **Commission Hygiène Sécurité et Conditions de Travail Académique du 3 mars 2022**, les représentants Force Ouvrière ont une nouvelle fois soumis au vote un avis :

« Le CHSCT-A de l'Académie d'Aix-Marseille, réuni le 3 mars 2022, demande que le Rectorat mette tout en œuvre, notamment en s'adressant au Ministère, afin que :

- des examens médicaux soient proposés au plus vite aux personnels exposés actuellement ou par le passé, sans oublier les retraités, au risque d'amiante ;*
- des mesures de protection soient instaurées de toute urgence dans tous les établissements amiantés de l'académie ;*
- un plan académique de désamiantage soit mis en place au plus tôt. »*

Résultat du vote : 2 POUR (FO) - 5 CONTRE (FSU et UNSA) et l'avis n'a donc pas été accepté, dispensant ce faisant le Recteur de répondre à ces demandes.

Explications de vote : les représentants FSU auxquels s'associent ceux de l'UNSA « émettent des réserves sur cet avis. Le désamiantage peut entraîner des risques, des désordres d'organisation, des problèmes de fonctionnement au sein des établissements scolaires. Si l'amiante est correctement conservé, il n'y pas de risque particulier ».

Rappelons qu'en 2019 une étude de **Santé publique France** (rattaché au ministère de la Santé) a mis en avant des chiffres inquiétants : chaque année en France en moyenne 20 personnels de l'enseignement – profs et agents d'entretien confondus – contractent un **mésothéliome pleural** que l'on appelle communément un cancer de l'amiante, car c'est la seule pathologie spécifiquement imputable à ce matériau très cancérigène. **Une fois cette maladie déclarée, l'espérance de vie est d'un an.** Ce chiffre est d'autant plus alarmant qu'il ne concerne que les mésothéliomes. Or, l'exposition à l'amiante peut être la cause de **beaucoup d'autres pathologies**, notamment le cancer des poumons.

Une première victoire

Fin 2021, suite à de nombreuses alertes de Force Ouvrière concernant la présence d'amiante au lycée de l'Argensol à Orange, la visite de la Conseillère de Prévention Départementale (CPD) puis celle de l'Inspectrice Santé et Sécurité au Travail (ISST) ont permis de révéler au grand jour la présence d'amiante, indiquée dans **le Dossier Technique Amiante (DTA)** datant du **29 avril 2005**.

Ce DTA relevait la présence d'amiante dans des revêtements de sol, dalles vinyle, plateau de plan de travail en établi, conduits... avec la mention « préconisant : travaux à prévoir ».

Suite à l'absence de réaction face à cette alerte, une Inspectrice du Travail a visité l'établissement le 28 avril 2022 et établi un rapport indiquant « **Il y a obligation de mettre en place des mesures conservatoires, et la mise en œuvre de travaux de retrait ou d'encapsulation des matériaux amiantés** ».

Force Ouvrière avait à nouveau alerté l'Administration sur la question de l'amiante lors du CHSCT-A du 16 juin 2022, déposant à nouveau un avis, encore une fois rejeté par la FSU et l'UNSA.

Les travaux au lycée de l'Argensol ont finalement eu lieu durant l'été 2022, mettant fin à la présence de l'amiante dans cet établissement, **17 ans après le premier diagnostic préconisant des travaux.**

Enfin une avancée dans le Vaucluse !

Aujourd'hui, à la demande des représentants Force Ouvrière à la Formation Spécialisée en Santé et Sécurité au Travail de Vaucluse (F3SCT, se substituant au CHSCT, mais avec moins de prérogatives), **un Groupe de Travail sur l'amiante** se réunira dans les mois à venir.

Ce groupe de travail sera l'occasion de travailler sur les Dossiers Techniques Amiante de tous les établissements de Vaucluse, afin de cartographier les établissements dans lesquels le danger est réel, et d'exiger que des travaux soient faits au plus tôt. Signalons que des DTA mentionnent la présence d'amiante dans certains établissements depuis 20 ans sans que rien n'ait été fait !

Les représentants FO à la F3SCT vous rendront compte de leurs interventions et vous appelleront à l'action si les mesures qu'ils défendent en matière de désamiantage et de suivi médical n'étaient pas prises face à un danger avéré dans votre établissement.

Le silence sur l'amiante commence à être rompu

Après le dossier publié dans *Libération** en juin 2019 dont nous avons publié des extraits, l'émission « Vert de rage » diffusée par France 5 qui alerte sur les scandales environnementaux s'est penchée sur la question de l'amiante dans les établissements scolaires. Leur constat est alarmant : un tiers des établissements pour lesquels ils ont eu des informations contiennent de l'amiante ... et le Vaucluse ne fait pas exception !

Nous vous invitons à suivre avec attention cette émission qui sera prochainement diffusée, puis visionnable en replay.

* https://www.liberation.fr/france/2019/06/30/amiante-dans-les-ecoles-des-premiers-chiffres-inquietants_1737125/

Pour tout problème, tout renseignement, toute atteinte à votre santé au travail, contactez-nous :
SNUDI-FO - 20 avenue Monclar - BP 80010
84 004 AVIGNON CEDEX 1
Tél. 04.90.86.65.80 snudi.fo84@free.fr

Vos représentants FO à la F3SCT 84

Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail

- Etienne RAOUL, Professeur de lycée, Secrétaire de la F3SCT 84
- Tanguy LANGLET, Professeur des écoles
- Marie-Antoinette MOSCA, Professeur de lycée, Secrétaire-adjointe de la F3SCT 84
- Blaise LAURENT, Professeur des écoles
- Mallory MINANA, Professeur des écoles
- Charles BOULANGER, Professeur de lycée professionnel
- Bouchra SETITO, Professeur de collège
- Béatrice FERNANDEZ, Professeur des écoles

FO, la première force syndicale dans l'Éducation Nationale en Vaucluse